



# GUIDE PRATIQUE

## PUBLIER SUR AMBITION ESS, LA PLATEFORME PARTICIPATIVE POUR LES STRUCTURES DE L'ESS

Comment créer un compte ? Quels contenus y publier ? Les éléments clés avant de vous lancer.

Ce guide est à destination des contributeurs et contributrices de la plateforme Ambition ESS.

## 1. LE PORTAIL DE L'ESS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Ambition ESS est une plateforme, mise à disposition par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, pour outiller les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire d'un site internet régional et de sous-domaines territorialisés sur lesquels ils peuvent publier de manière autonome leurs actualités. C'est aussi un levier conséquent pour faire connaître l'ESS au grand public.



Articles, événements, offres d'emploi, offres de bénévolat, appels à projets ou encore offres de stage et de service civique... Vous pouvez publier une multitude de contenus sur Ambition ESS.

Des thématiques sont aussi disponibles pour catégoriser les contenus : Economie / Citoyenneté et éducation / Transition écologique / Culture, Loisirs et sport / Santé, social et inclusion.

## 2. QUI PEUT PUBLIER SUR AMBITION ESS ?

L'accès à la publication de contenu sur Ambition ESS n'est ouverte qu'aux structures de l'ESS, au sens de la Loi ESS de 2014 (**associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS**), de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cependant, les collectivités, institutions, ou partenaires de la CRESS AuRA peuvent aussi y publier des contenus en lien avec l'ESS.

## 3. CRÉER UN COMPTE UTILISATEUR

La publication est possible après création d'un compte utilisateur personnel auquel est rattachée une fiche structure, contenant toutes les informations de votre organisation.

### CRÉER SON COMPTE UTILISATEUR EN 4 ÉTAPES :

1. Cliquer sur le bouton "Se connecter" situé en haut de la page.
2. Choisir la section "Créer un compte".
3. Remplir les champs du formulaire "Créer mon espace personnel".  
**À noter : pour le nom d'utilisateur, vous pouvez aussi utiliser votre adresse email.**
4. Pour que votre compte utilisateur soit validé, il doit être affilié à une structure.

Si votre structure est déjà existante sur Ambition ESS, il vous suffit de la retrouver dans la case «Structure existante». Si non, vous devez la créer avec le bouton correspondant.

## 4. PUBLIER DU CONTENU

Sur Ambition ESS, vous pouvez publier plusieurs types de contenus :

### > DES ÉVÉNEMENTS

Que ce soit pour un festival, une formation, une conférence ou encore un atelier... Vous pouvez publier vos événements en indiquant les informations pratiques, ils seront ensuite visibles dans la rubrique Agenda.

### > DES ARTICLES

Vous souhaitez communiquer sur une de vos actualités ? L'utilisation du format Articles sera tout indiqué pour vous.

### > DES OFFRES D'EMPLOI & DES OFFRES DE SERVICE CIVIQUE OU DE STAGE

Pour communiquer sur vos recrutements en cours, la plateforme vous propose une rubrique dédiée pour publier vos offres, à retrouver ensuite dans la rubrique «Emploi» (accessible depuis la page d'accueil).

### > DES APPELS À PROJETS & DES APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Vous êtes à l'initiative d'un Appel à projets ou d'un AMI ? Vous pouvez aussi le diffuser sur la plateforme, il apparaîtra dans l'onglet «Développer» (accessible dans la barre du haut).

### > DES OFFRES DE BÉNÉVOLAT

Vous êtes une association et vous recherchez des bénévoles ? Partagez vos besoins et les compétences que vous recherchez... Que ce soit pour une mission ponctuelle ou pour une mission plus longue.

**À noter : Tous les contenus passent par une étape de modération auprès de notre équipe avant mise en ligne. Comptez un délai de traitement de 2 jours ouvrés maximum (les publications sont généralement traitées dans les 24h).**

## 5. LES BONNES PRATIQUES POUR CRÉER DU CONTENU

- Choisir un titre accrocheur avec mots-clés (7 à 12 mots – 65 caractères)
- Structurer le texte selon la méthode : Qui ? Où ? Quand ? Quoi ? Pourquoi ? Comment ?
- Choisir la voix active plutôt que passive
- Inclure des liens hypertexte
- Soyez vigilants aux fautes d'orthographe
- Faciliter la lecture avec une mise en page soignée (sous-titres, gras, citations)
- S'assurer d'avoir les droits d'usage des visuels utilisés

**Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la charte éditoriale :**

**[auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org/charte-editoriale-ambition-ess](http://auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org/charte-editoriale-ambition-ess)**

### CONTACTER NOTRE ÉQUIPE

Une question technique ? Besoin d'aide pour publier ? N'hésitez pas à solliciter notre équipe à l'adresse suivante : **[contact@ambition-ess.org](mailto:contact@ambition-ess.org)**

Des questions sur l'ESS sur votre territoire ? Vous pouvez vous rapprocher de l'un des Pôles ESS de la région.

Liste des Pôles ESS à retrouver à cette adresse : **[auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org/les-poles-ess](http://auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org/les-poles-ess)**

Cette plateforme, gratuite et ouverte à tous les acteurs ESS de la région, est proposée par :



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, entreprises commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

**Pour contacter la CRESS AURA:**

04 78 09 11 97

info@cress-aura.org



Pour en savoir plus  
sur la CRESS AuRA :  
cress-aura.org

**Site de Clermont-Ferrand**  
28 Boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand

**Site de Lyon**  
11 Rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

## NOS PARTENAIRES

Ils financent la plateforme



Ils soutiennent la plateforme

